


La Revue du

COURTAGE

septembre 2010 - n° 861



L'enquête :
Des risques très spéciaux

**Assurances
de Personnes**
Dossier spécial
protection sociale

**Expertise
courtage**
La Réassurance
maintient le cap !

Fiche pratique
Risques d'entreprises,
comment structurer
l'impalpable ?

La Réassurance maintient le cap !

L'année 2008 avait été considérée par les réassureurs comme importante en termes de catastrophes mondiales : on en avait dénombré 137 d'origine naturelle et 174 d'ordre technique. Malgré cette multitude d'événements et en dépit de la crise économique et financière, les acteurs de ce secteur avaient réussi à réaliser de bons résultats techniques, même si ces derniers étaient en baisse par rapport à l'année précédente. Qu'en est-il de l'année 2009 à l'échelle française et au plan mondial ? Quid des perspectives pour l'année 2010, déjà marquée par de grandes catastrophes (le tremblement de terre au Chili et la tempête Xynthia en Europe) ? Le point sur une activité cyclique qui devrait bénéficier, à terme, d'un appel d'air conséquent sous la forme d'offres de solutions de mutualisation du risque, dans le cadre de Solvency II.



La réassurance mondiale est en bonne santé. Le volume des primes collectées est stable sur les trois dernières années, à savoir 190 milliards de dollars américains ; sur la période 1999-2009, ce chiffre a quasiment doublé", constate, d'entrée de jeu, François Vilnet, Président de l'Association des professionnels de la réassurance en France (Apref). Tout particulièrement en 2009, à la différence de 2008, la sinistralité a baissé sensiblement. Sur 288 événements constatés dans le monde, 133 étaient

des catastrophes naturelles et 155, d'ordre technique. Le montant des indemnités par les assureurs est estimé à 26 milliards de dollars US (contre 52,5 milliards en 2008). Cependant, François Vilnet s'empresse de modérer les perspectives : "L'incertitude reste toutefois forte pour l'année 2010, dont le premier semestre a enregistré des catastrophes significatives dans le monde, en particulier le tremblement de terre du Chili, réassuré à environ 95 %".



“ Le courtage mondial de réassurance joue un rôle important et est très fortement positionné, avec une tendance à la concentration, ce qui se traduit par l'émergence d'acteurs de plus en plus globaux ”

François Vilnet,
Président de l'APREF



“ Les coûts d’achats de réassurance se rationalisent au sein de groupes d’assurances et la gestion de Run off se professionnalise ”

Julien Victor,
Directeur associé, Effisoft

L’Hexagone est caractérisé en réassurance par un niveau de sinistres relativement élevé en 2009. Cela est dû notamment à la tempête Klaus et à la hausse de dommages corporels graves de la branche auto. Malgré ce contexte, les réassureurs français ont toutefois enregistré des résultats positifs au niveau de leur activité mondiale. Au total, ils ont engrangé 10,75 milliards d’euros de primes en 2009, un chiffre en légère progression. La crise économique et financière aura eu par ailleurs peu d’impact sur leur profitabilité. Pour témoin, de bons résultats avec un bénéfice net mondial de 781 M€, contre 630 M€ en 2008. A cela vient s’ajouter un niveau de ROE (Retour sur capitaux

propres) supérieur à 10 % et une stabilité des fonds propres et des actifs qui représentent 32,5 milliards d’euros. Du côté des cédantes, “on voit apparaître une nouvelle tendance, celle de la rationalisation des coûts d’achats de réassurance au sein de groupes d’assurances. Il est à noter que la gestion de Run off se professionnalise également”, observe Julien Victor, Directeur associé Assurance et Réassurance chez Effisoft.

● LE CINQUIÈME RISQUE DEVRAIT RELANCER LE MARCHÉ DE LA RÉASSURANCE DE PERSONNES

Comment s’illustre en détail ce marché ? Sur le front des cessions, la France a enregistré un volume d’activité en croissance l’année dernière. Au total, les primes cédées s’élèvent à 9,7 milliards d’euros,

soit un taux de cession externe moyen, toutes branches confondues, d’environ 5 %. Pour les acceptations non vie, elles ont atteint 3550 milliards d’euros, en progression de 4,5 % par rapport à 2008 (y compris les affaires de la Caisse Centrale de Réassurances (CCR) avec garanties d’Etat). Quant au marché français de la réassurance vie, il se développe plus rapidement (environ +8,5 %), les cessions manifestant des besoins soutenus pour de nouvelles garanties, parmi lesquelles la dépendance et la longévité.

Toutefois, pour Pierre-Yves Le Corre, Directeur exécutif de la branche assurance de personnes de Willis Gras Savoye, “les effets d’annonce des pouvoirs publics, encore non concrétisés, sur le cinquième risque, à savoir la dépendance, créent un attentisme qui devrait cependant être levé d’ici début 2011 lorsque les projets publics seront précisés, créant ainsi un effet de relance du marché de l’assurance dépendance. Nous l’espérons en tout cas”. Par contre, l’année 2009 aura été marquée par une baisse de primes d’assurance vie directes souscrites de 9 %, primes dont le montant est en baisse à 130, 2 milliards. Les assureurs français ont cédé au total environ 1,8 milliard d’euros en Vie.

Si la France s’en sort bien en termes de cessions de réassurance, la place de Paris reste relativement fragile. “Nous gardons l’espoir d’une flamme grandissante, pourvu que celle-ci ne devienne pas celle du réassureur inconnu”, s’alarme François

DÉVELOPPER LES EDI

Si l’informatisation des réassureurs est une réalité depuis plusieurs années, l’échange de données informatisées entre les parties prenantes est inexistant. “Alors que la norme Accord existe déjà et fait l’objet d’une exploitation poussée avec, en prime, tous les avantages liés à la dématérialisation au Royaume-Uni, il en va autrement sur le continent européen. Cela nuit au bon fonctionnement des transactions”, estime Julien Victor, Directeur associé Assurance et réassurance chez Effisoft.

Comment expliquer une telle situation ? Sans doute, un début de réponse est à chercher du côté des cédantes. Une sur deux utilisant encore le tableur Excel pour gérer des activités de plusieurs millions d’USD. Dans ces conditions, difficile d’envisager l’EDI. Pourtant, l’offre logicielle prend en compte les attentes des assureurs y compris les plus récentes, comme la gestion des acceptations internes des cédantes captives. Tout comme la piste d’audit qui leur permet de savoir exactement ce qu’elles ont cédé sur une période donnée et d’avoir une vision nette du ratio combiné. De telles informations peuvent servir de base de négociation avec les réassureurs.

Enfin, l’entrée en vigueur de Solvency II devrait certainement pousser les cédantes à informatiser la gestion de leur activité de réassurance, sachant que beaucoup y auront recours pour optimiser leurs fonds propres. Se posera alors la question du suivi contractuel des engagements pris, de part et d’autre, sur un logiciel. A terme, cette généralisation de l’informatique devrait avoir pour corollaire un recours massif à l’échange de données informatisées. Toutefois, on le sait, la technologie ne suffit pas toujours. Encore faut-il une volonté politique affichée !

... E. M.